



**L'association est signataire  
de la Charte du Parrainage d'enfants,**  
élaborée par le Comité  
National du Parrainage  
(J.O du 30.08.2005)  
Arrêté du Ministère de la famille



Pour en savoir plus,  
vous pouvez nous contacter :  
UN ENFANT UNE FAMILLE DROME-ARDECHE  
Maison de l'UDAF, 2 rue la Pérouse,  
26 000 Valence  
(Permanence le jeudi et samedi matin sur rendez  
vous)

Tel : 06.51.31.02.31

[unenfantunefamille26.07@gmail.com](mailto:unenfantunefamille26.07@gmail.com)

[www.unenfantunefamille-drome-ardecche.org](http://www.unenfantunefamille-drome-ardecche.org)



Pour grandir et s'épanouir,  
un enfant a besoin de  
s'appuyer sur d'autres  
adultes que ses seuls  
parents.

Le parrainage de  
proximité existe pour  
cela: il permet à un enfant  
d'être parrainé en toute  
confiance.

En dehors de tout cadre  
institutionnel, l'association  
« un enfant, une famille »  
soutient, accompagne, et  
coordonne le parrainage  
d'un enfant par un ou  
plusieurs parrains  
et/ou marraines.



**Vous souhaitez faire parrainer  
votre enfant?**



Ou



**Vous souhaitez devenir parrain?**

Contactez nous au 06.51.31.02.31  
[unenfantunefamille26.07@gmail.com](mailto:unenfantunefamille26.07@gmail.com)

Association  
pour un parrainage de proximité



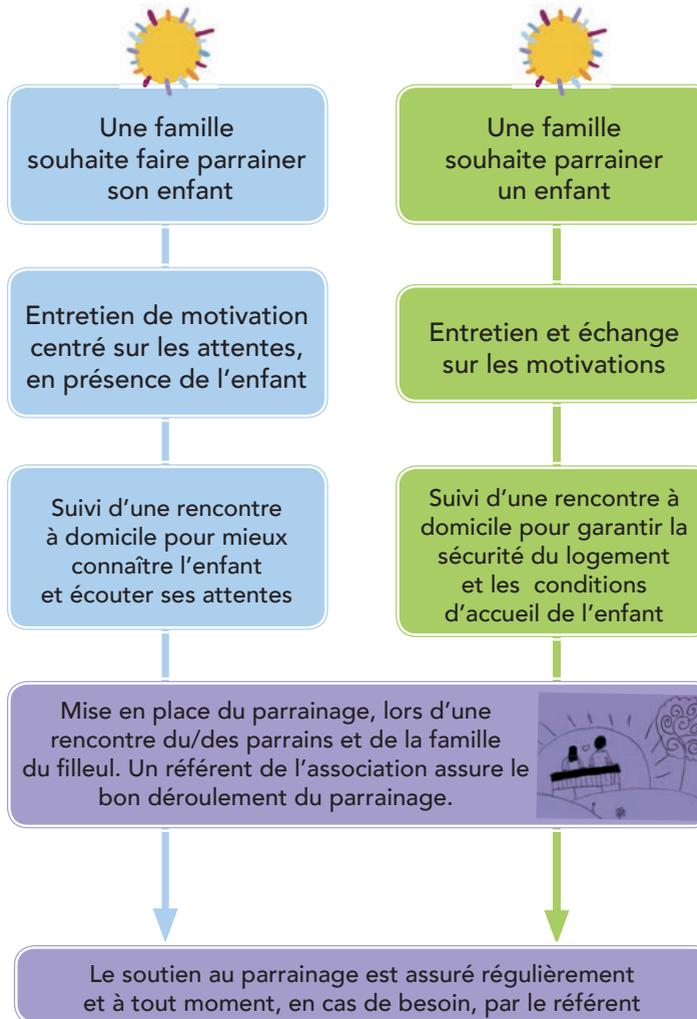
**Aider un enfant  
en le parrainant**





**L'enfant est toujours au centre du projet de parrainage.**

Le parrainage est une ouverture de l'enfant sur le monde, des temps partagés régulièrement dans une véritable alliance éducative.



**«Il faut tout un village pour élever un enfant»**  
- Proverbe africain -



## Déroulement-type d'un parrainage